



Pouvoir adjudicateur :

École Nationale Supérieure Maritime
10, quai Frissard
76600 Le Havre
marches.publics@supmaritime.fr

**Marché public de fournitures courantes et services
2026-27**

Objet du marché :

Fourniture d'un set d'outillage spécial pour montage et démontage moteur TP

Appel d'offres ouvert

En application des articles R. 2124-1, R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de
la commande publique

Règlement de la Consultation
(R.C.)

Date limite de remise des offres :

Mercredi 26/08/2026 à 12 h 00

L'ESSENTIEL DE LA PROCÉDURE

Objet	Fourniture d'un set d'outillage spécial pour le montage et le démontage des moteurs Pielstick Niigata 6PA5-255 – activité pédagogique ENSM Marseille
Lieu(x) d'exécution	ENSM Marseille – 39 avenue du Corail, 13008 Marseille (Bâtiment M)
Mode de passation	Appel d'offres ouvert
Type de contrat	Marché ordinaire à prix global et forfaitaire
Nombre de lots	Marché unique – non alloti
Délai d'exécution	À proposer par le candidat dans son offre
Reconduction	Sans objet
Délai de validité des offres	90 jours à compter de la date limite de réception des offres
Variante	Non autorisées
PSE	Pièces de rechange hydrauliques
Clauses sociales	Sans objet
Clauses environnementales	Intégrées au CCTP (article 4.5)
Négociation	Sans

SOMMAIRE

Article 1.	Pouvoir adjudicateur
Article 2.	Description du marché
Article 3.	Procédure de passation
Article 4.	Caractéristiques principales du marché
Article 5.	Contenu et retrait du dossier de consultation des entreprises
Article 6.	Modifications du DCE
Article 7.	Visite sur site
Article 8.	Contenu des propositions
Article 9.	Modalités de remise des propositions
Article 10.	Jugement des propositions
Article 11.	Négociations
Article 12.	Attribution du marché
Article 13.	Renseignements complémentaires
Article 14.	Litiges et différends

Article 1. Pouvoir adjudicateur

École Nationale Supérieure Maritime

10 quai Frissard

76600 Le Havre

Article 2. Description du marché

L'ENSM est un établissement public de l'État à caractère scientifique, culturel et professionnel placé sous la tutelle du ministre chargé de la mer, constitué sous la forme d'un grand établissement. Elle a été créée en 2010 par la fusion des 4 écoles nationales de la marine marchande.

L'ENSM, dont le siège est situé au Havre, est aujourd'hui implantée sur 4 sites : Le Havre, Saint-Malo, Nantes et Marseille.

L'ENSM a pour mission principale de dispenser des formations supérieures scientifiques, techniques et générales d'officiers de la marine marchande et d'ingénieurs, dans les domaines des activités du secteur de l'économie maritime et portuaire, de la navigation maritime et fluviale, des transports, de l'industrie, des pêches maritimes et des cultures marines, de l'environnement et du développement durable.

La présente consultation a pour objet la fourniture d'un set d'outillage spécial pour le montage et le démontage des culasses et paliers d'arbres de manivelles (AM) des moteurs Pielstick Niigata 6PA5-255, destiné à l'activité pédagogique des élèves sur le site de Marseille.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est : **Code CPV principal : 44510000-8 (Outils)**

Article 3. Procédure de passation

Le marché est passé selon la procédure d'appel d'offres, conformément aux articles R. 2124-1, R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique.

Article 4. Caractéristiques principales du marché

4.1 Forme du marché

Le présent marché est un marché ordinaire à prix global et forfaitaire.

4.2 Allotissement

Il s'agit d'un marché non alloti. L'ensemble des prestations constitue un tout fonctionnel et indissociable.

4.3 Durée du marché – Délai d'exécution

Le marché est conclu pour une durée d'un an à compter de sa date de notification.

Concernant le délai d'exécution (livraison, démonstration), aucun délai n'est imposé. Le candidat s'engage sur un délai d'exécution dans son offre (cadre de réponse technique). Ce délai sera évalué dans le cadre de l'analyse des offres. Une garantie d'une période minimale de trois (3) ans pour les pièces à façonner (ou garantie constructeur standard pour les pièces sur étagère) est exigée à compter de la validation du PV de démonstration.

4.4 Les groupements d'entreprises

Les opérateurs économiques peuvent présenter une candidature sous la forme d'un groupement d'entreprises. L'appréciation des capacités d'un groupement est globale. Aucune forme de groupement n'est imposée.

Quelle que soit sa forme, la composition du groupement doit être détaillée et l'un des opérateurs économiques est désigné comme mandataire. Ce mandataire représente l'ensemble des membres vis-à-vis de l'acheteur et coordonne les prestations.

L'acheteur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

4.5 Variantes et prestations supplémentaires éventuelles

Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

Prestations Supplémentaires Éventuelles (PSE) facultative

PSE 1 : Fourniture de pièces de rechange hydrauliques. Les candidats peuvent proposer une offre pour cette PSE conformément aux dispositions de l'article 2.4 du CCTP. Cette PSE est facultative. Son montant sera pris en compte pour le jugement du critère Prix si le candidat choisit d'y répondre.

Article 5. Contenu et retrait du dossier de consultation des entreprises

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les documents suivants :

- le présent règlement de la consultation (RC) ;
- le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- le cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et son Annexe 1 (schémas avec cotes) ;
- l'acte d'engagement (AE) ;
- la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) ;
- le cadre de réponse technique ;
- l'attestation de visite

Les documents sont téléchargeables en ligne à l'adresse suivante : **www.marches-publics.gouv.fr**

Article 6. Modifications du DCE

Les candidats peuvent demander des informations complémentaires au plus tard dix (10) jours calendaires avant la date limite de réception des offres, à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr. L'ENSM s'engage à y répondre dans un délai de quatre (4) jours calendaires à compter de la date de la question.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications sont reçues par les soumissionnaires au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de réception des offres. Les candidats répondent sur la base du dossier modifié, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

⚠ Toute modification du DCE fait l'objet d'un envoi de message électronique à l'adresse mail renseignée lors du téléchargement du dossier. Il est donc nécessaire pour les candidats de vérifier très régulièrement les messages reçus sur cette adresse. La responsabilité de l'ENSM ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée, s'il n'a pas souhaité s'identifier ou s'il n'a pas consulté ses messages en temps et en heure.

Article 7. Visite sur site

Afin de prendre connaissance des contraintes relatives à l'exécution des prestations, les candidats devront **obligatoirement** se rendre sur site pour les prises de dimension.

La visite se déroulera le 15/07/26 et le 23/07/26 à 9h30.

Pour procéder à cette visite, les candidats doivent préalablement s'inscrire en contactant :

Madame BLOT Florence
Tél : 0970003474
Adresse électronique : florence.blot@supmaritime.fr

Monsieur FIORILLO Serge
Tél : 0970006999
Adresse électronique : serge.fiorillo@supmaritime.fr

Monsieur DELHER Cyril
Tél : 0970003470
Adresse électronique : cyril.delher@supmaritime.fr

L'attestation de visite devra obligatoirement être jointe à l'offre.

L'offre d'un candidat qui n'a pas effectué la visite obligatoire est éliminée.

Article 8. Contenu des propositions

8.1 Contenu des candidatures

Chaque candidat remet les pièces suivantes :

- DC1 ;
- DC2 ;
- copie du pouvoir concernant la personne habilitée à engager le candidat, le cas échéant ;
- copie du/des jugement(s) prononcé(s) si le candidat fait l'objet d'un redressement judiciaire.

Les candidats peuvent remettre un DUME électronique. Dans ce cas, ils n'ont pas à joindre de DC1 ni de DC2 (voir Annexe 1 du présent RC).

Capacités économiques et financières

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires relatif aux fournitures objet du marché, au cours des trois derniers exercices disponibles.

Capacités techniques et professionnelles

- Liste des principales fournitures similaires livrées au cours des trois dernières années, avec indication du montant, de la date et du destinataire ;
- Indication des titres d'études et professionnels des techniciens chargés de l'installation, de la mise en service et des essais, notamment de leur habilitation à intervenir sur des équipements hydrauliques haute pression.

Sous-traitance

La sous-traitance n'est pas autorisée.

8.2 Contenu de l'offre

Chaque candidat remet les pièces suivantes au titre de son offre :

- l'acte d'engagement, dûment complété
- la DPGF complétée
- le cadre de réponse technique dûment complété. Il doit comprendre au maximum 15 pages, hors page de garde. Les pages supplémentaires ne sont pas prises en compte.
- l'attestation de visite signée par l'ENSM

La signature de l'acte d'engagement n'est pas exigée au stade de la remise de l'offre.

Article 9. Modalités de remise des propositions

9.1 Date de remise des propositions et délai de validité des offres

La date limite de réception des propositions est indiquée en page de garde. Les plis déposés postérieurement à la date et l'heure limites ne sont pas pris en compte.

Le délai de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de réception des offres finales.

9.2 Modalités de transmission des propositions

Conformément aux articles R. 2132-7 et R. 2132-8 du code de la commande publique, les candidats doivent **obligatoirement** transmettre leurs propositions de manière électronique, à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr.

⚠ Les candidats déposent l'intégralité de leur candidature et de leur offre en un seul pli. En cas de dépôts successifs avant la date et l'heure limites, seul le dernier pli sera pris en compte pour l'analyse, sauf si le candidat mentionne clairement dans le pli ultérieur qu'il s'agit d'un complément venant s'ajouter au pli précédent.

Pour pouvoir remettre une offre électronique, le candidat doit s'assurer de répondre aux prérequis techniques de la plateforme PLACE.

Le candidat devra fournir une adresse électronique qui devra être valide durant toute la procédure de passation du marché.

Il est recommandé aux candidats de ne pas transmettre leur offre à la dernière minute.

L'ENSM doit pouvoir lire et imprimer les fichiers reçus.

Les documents transmis par voie électronique peuvent être rematérialisés pour signature manuscrite après l'attribution. Dans cette hypothèse, l'attributaire désigné s'engage à signer l'acte d'engagement et toutes autres pièces éventuelles.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque soumissionnaire.

Copie de sauvegarde

Le soumissionnaire peut remettre, dans une enveloppe fermée, une copie de sauvegarde de sa candidature et de son offre sur support papier ou sur un support électronique physique (clé USB ou CD-ROM) dans les mêmes conditions de forme que l'offre électronique, impérativement avant l'expiration du délai de remise des offres, à l'adresse suivante, sous pli recommandé avec accusé de réception :

ENSM – 10, Quai Frissard – 76600 Le Havre

Copie de sauvegarde pour le marché 2026-XX – Fourniture set d'outillage spécial
Pielstick

NE PAS OUVRIR PAR LE SERVICE ACCUEIL-COURRIER

La copie de sauvegarde n'est ouverte que si l'offre transmise par voie électronique n'est pas parvenue à l'ENSM dans les délais impartis pour un événement qui n'est pas du fait du candidat, ou si elle n'a pas pu être ouverte.

9.3 Langue utilisée

Les propositions sont rédigées en langue française.

9.4 Unité monétaire

Le pouvoir adjudicateur conclut le marché en euros.

Article 10. Jugement des propositions

10.1 Examen des candidatures

Les candidatures sont examinées au vu des documents produits par le candidat et énumérés à l'article 8.1 du présent règlement de la consultation.

L'examen de la candidature peut être réalisé à tout moment de la procédure et au plus tard avant l'attribution du marché.

Le candidat qui est interdit de soumissionner à un marché public est éliminé.
Un candidat qui n'a pas la qualité pour présenter une offre ou dont les niveaux de capacités demandés sont insuffisants est également éliminé.

10.2 Examen des offres

Les offres irrégulières, inacceptables et inappropriées sont écartées de l'analyse.

Les offres restantes sont analysées et classées selon les critères pondérés suivants :

Critères	Pondération
Prix , apprécié sur la base du montant total HT de la DPGF. Formule : (prix le plus bas / prix analysé) × 60	60 points
Valeur technique , appréciée sur la base du cadre de réponse technique :	35 points
– Sous-critère 1 : Caractéristiques techniques du matériel et adéquation au besoin (preuve d'équivalence)	25 points
– Sous-critère 2 : Modalités de livraison, délai d'exécution et organisation de la démonstration sur site (moyens humains et logistiques mobilisés, planning d'intervention, méthodologie)	10 points
Développement durable , apprécié sur la base du cadre de réponse technique : démarche environnementale du candidat et gestion des emballages et des déchets issus de la livraison	5 points
TOTAL	100 points

Les notes obtenues sont additionnées ; le candidat le mieux classé est retenu.

En cas de classement ex aequo, le candidat le mieux placé sur le critère Prix se voit déclarer attributaire pressenti en attendant qu'il ait fourni les documents visés à l'article suivant.

Article 11. Négociation

Le présent marché est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert. Aucune négociation n'est autorisée.

Article 11. Attribution du marché

Au terme de la procédure, le pouvoir adjudicateur demande à l'attributaire de lui fournir :

- l'extrait de casier judiciaire n° 2 (ou attestation sur l'honneur) ;
- un certificat ou une attestation de moins de six (6) mois prouvant qu'il est à jour de ses obligations fiscales ;
- une attestation de fourniture de déclarations sociales et de paiement des cotisations de sécurité sociale de moins de six (6) mois.

L'attributaire devra signer l'acte d'engagement.

Si le pli déposé contient déjà l'ensemble de ces documents en cours de validité, le marché pourra lui être attribué sans délai.

Article 13. Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires nécessaires pendant la consultation, les candidats font parvenir leur demande au plus tard dix (10) jours avant la date limite de remise des offres, uniquement par l'intermédiaire du profil d'acheteur : www.marches-publics.gouv.fr.

Article 14. Litiges et différends

En cas de litige, les coordonnées du service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours et de l'instance chargée des procédures de recours sont les suivantes :

Tribunal Administratif de Rouen
53 avenue Gustave Flaubert
76005 Rouen Cedex
Tél. : 02 35 58 35 00
Fax : 02 35 58 35 03
Email : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Les coordonnées de l'instance chargée des procédures de médiation sont les suivantes :

R.C. - 2026-27 – Fourniture d'un set d'outillage spécial pour montage et démontage moteur TP

Tribunal Administratif de Rouen
53 avenue Gustave Flaubert
76005 Rouen Cedex
Tél. : 02 35 58 35 00
Fax : 02 35 58 35 03
Email : greffe.ta-rouen@juradm.fr

Annexe 1 – Modalités de transmission de la candidature avec le DUME

Le DUME doit être transmis par voie électronique (eDUME).

Marché à suivre pour compléter le DUME :

- Rendez-vous sur le site <https://dume.chorus-pro.gouv.fr/>
- Cliquez sur le bouton « entreprise »
- Cliquez sur « Créer un DUME »
- Complétez votre identifiant et votre pays et cliquez sur suivant.
- Parcourez le formulaire et répondez aux questions des différentes parties.
- Le pouvoir adjudicateur autorise le candidat à déclarer qu'il satisfait aux conditions de participation, sans fournir d'informations particulières sur celles-ci en application de l'article R. 2143-4 du code de la commande publique. Dès lors, à la question « **Je souhaite remplir les critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation** » répondez « non ».

- Si l'ensemble des critères de sélection est satisfait, cochez la case correspondante.

- Après avoir complété l'entièreté du formulaire, cliquez sur 'Aperçu' pour visualiser le formulaire. Ensuite, cliquez sur « finaliser ». Vous pourrez exporter le DUME en format PDF ou XML.

En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournit un formulaire DUME complété.

Annexe 2 – Attestation de visite du site

Marché public 2026-27 – Fourniture d'un set d'outillage spécial pour montage et démontage moteur TP

Attestation de visite du site de l'ENSM de Marseille – 39 avenue du Corail, 13008 Marseille

Visite effectuée le :

Société :

Représentée par :

Cachet et signature du candidat	Signature de l'ENSM